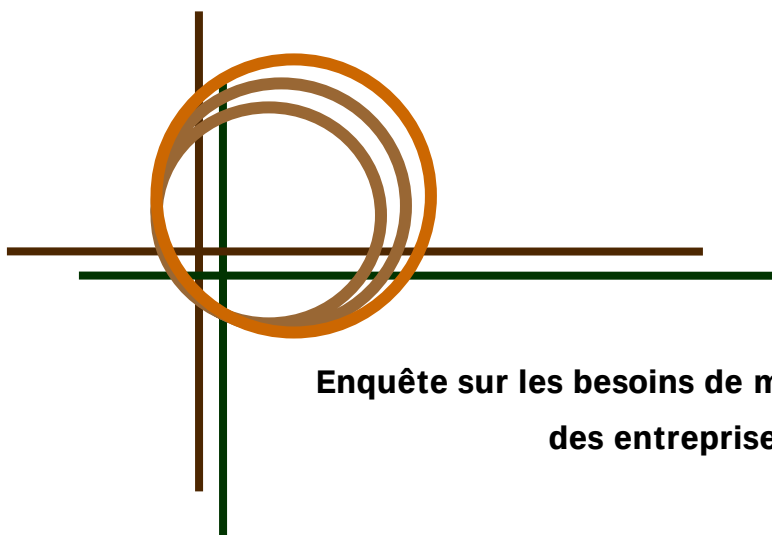




**Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de formation  
des entreprises de la ville de Chibougamau**

**Décembre 2011**

# SOMMAIRE EXÉCUTIF POUR LA VILLE DE CHIBOUGAMAU

## Contexte de la démarche et objectifs

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de formation des entreprises de la région du Nord-du-Québec visait quatre objectifs principaux :

- Identifier les besoins de main-d'œuvre et de formation des entreprises de cinq employés et plus du Nord-du-Québec issues de plusieurs secteurs d'activité.
- Améliorer les interventions des services publics d'emploi.
- Établir les priorités, notamment en regard de la formation de la main-d'œuvre en entreprise, ainsi qu'aux choix de secteurs d'activité et de professions dans des interventions spécifiques.
- Recenser, dans certains cas, les données nominatives et d'emplois des entreprises du Nord-du-Québec.

## Population cible et échantillonnage

La population ciblée était l'ensemble des entreprises de la région du Nord-du-Québec, territoire de la Jamésie<sup>1</sup>, comptant cinq employés et plus œuvrant dans les secteurs suivants :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Agroalimentaire, forêt, bois;</li><li>• Extraction minière et activités de soutien à l'extraction minière;</li><li>• Services publics, construction, fabrication (autres secteurs);</li><li>• Commerces de gros et commerces de détail;</li><li>• Transport et entreposage;</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Industrie de l'information, industrie culturelle, finances, assurances, services immobiliers et services professionnels;</li><li>• Services administratifs, services de soutien, services de gestion et autres services, sauf les administrations publiques;</li><li>• Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale et administrations publiques;</li><li>• Arts, spectacles et loisirs, hébergement et services de restauration.</li></ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Selon les données de l'application LIC (liste des industries et commerce), le territoire de la Jamésie<sup>1</sup> de la région du Nord-du-Québec compte 755 entreprises qui emploient 9 037 personnes. Si l'on tient compte des secteurs d'activité retenus et de l'échantillonnage, nous disposons au total de 352 coordonnées d'établissements auprès desquels 239 entrevues téléphoniques ont été réalisées. Ajoutons que l'ensemble de ces 239 entreprises compte 7 144 employés. Plus spécifiquement, pour la ville de Chibougamau, mentionnons que 133 entreprises ont été interrogées et qu'au total, ces entreprises emploient 3 556 personnes. Précisons que les résultats présentés dans ce rapport concernent uniquement ces 133 entreprises de la ville de Chibougamau.

## Taux de réponse et marges d'erreur

Toutes les entrevues ont été réalisées entre le 9 mai et le 15 juin 2011. Le taux de réponse est de 86,4 % et la marge d'erreur maximale pour cet échantillon est de  $\pm 3,1$  %.

## Quelques notions pour le lecteur

**Embauches réalisées :** *Embauches que les employeurs ont réalisées durant les 12 mois précédant l'entrevue. Nous avons donc une lecture des embauches réalisées principalement en 2010.*

**Difficultés de recrutement :** *Professions pour lesquelles l'entreprise a rencontré des difficultés de recrutement durant les 12 mois précédant l'entrevue.*

**Mises à pied :** *Mises à pied permanentes ou d'une durée indéterminée pour les 12 mois précédant l'entrevue.*

**Postes vacants :** *Postes à combler lors de l'entrevue, à l'exception des postes devant être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement.*

**Intentions d'embauche :** *Intentions d'embauche de nouveaux travailleurs mentionnées par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue. Nous avons donc une lecture des intentions d'embauche qui seront à combler principalement pour l'année 2011 et début 2012.*

**Intentions de mises à pied :** *Mises à pied permanentes ou d'une durée indéterminée pour les 12 mois suivant l'entrevue.*

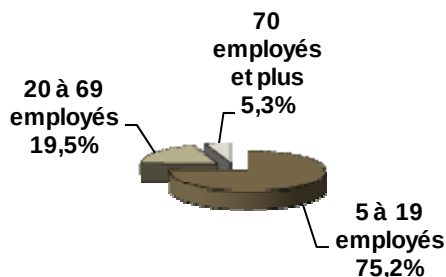
**Besoins de formation :** *Besoins de formation identifiés par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue en terme de professions et de nombre de postes touchés.*

<sup>1</sup> Le territoire de la Jamésie est constitué des villes de Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami ainsi que la Municipalité de Baie-James.

# CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES

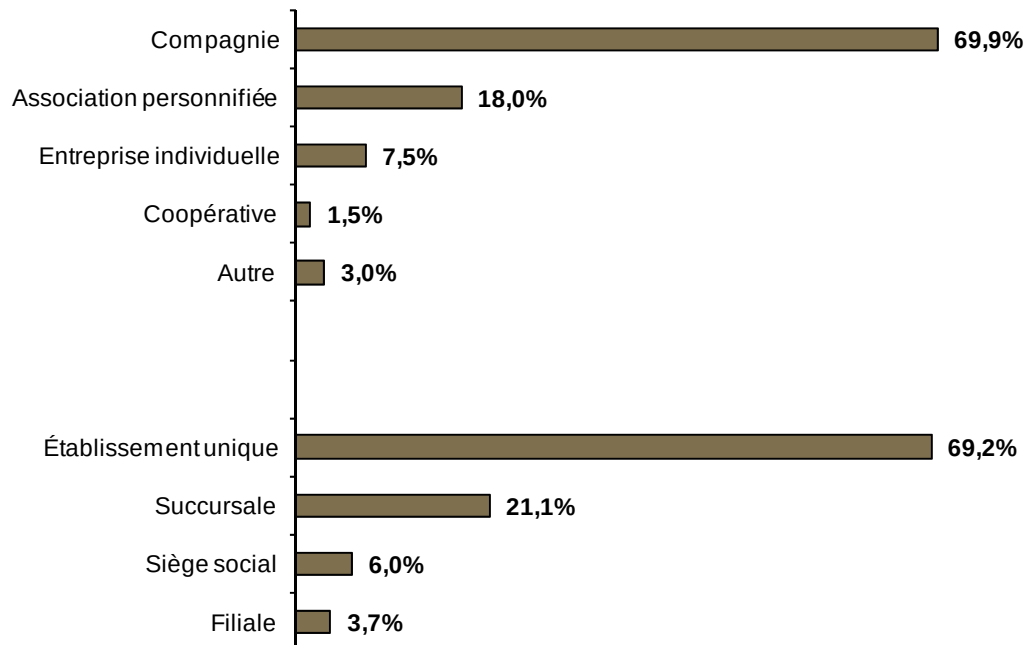
## Taille des entreprises

Parmi les entreprises interrogées, 5,3 % d'entre elles ont une taille de 70 employés et plus, représentant 45,1 % de l'ensemble des employés. De leurs côtés, les 19,5 % d'entreprises comptant entre 20 et 69 employés gèrent 28,2 % des employés, alors que les 75,2 % des entreprises de 5 à 19 employés cumulent 26,7 % de l'ensemble des employés. Au total, cela représente 3 556 employés, dont 72,6 % travaillent à temps plein et 27,4 % à temps partiel.



## Forme juridique et dépendance

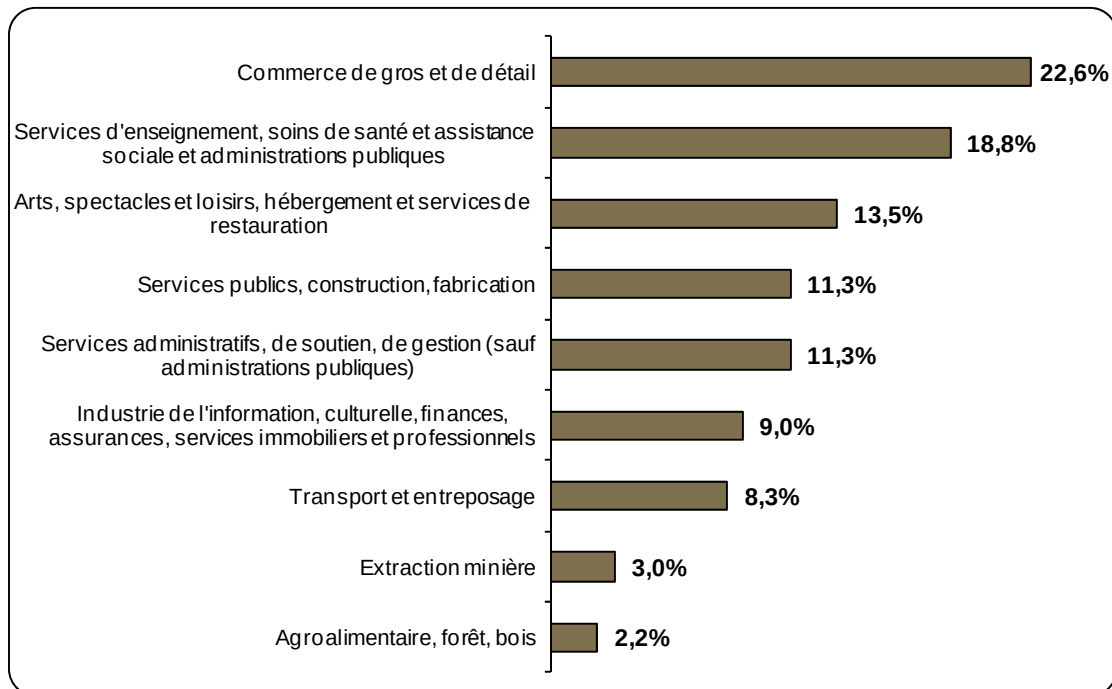
Les entreprises interrogées sont en forte proportion des compagnies (69,9 %) et, dans une moindre mesure, des associations personnifiées (18,0 %). Il s'agit aussi plus souvent d'un établissement unique (69,2 %) ou d'une succursale (21,1 %).



# CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES

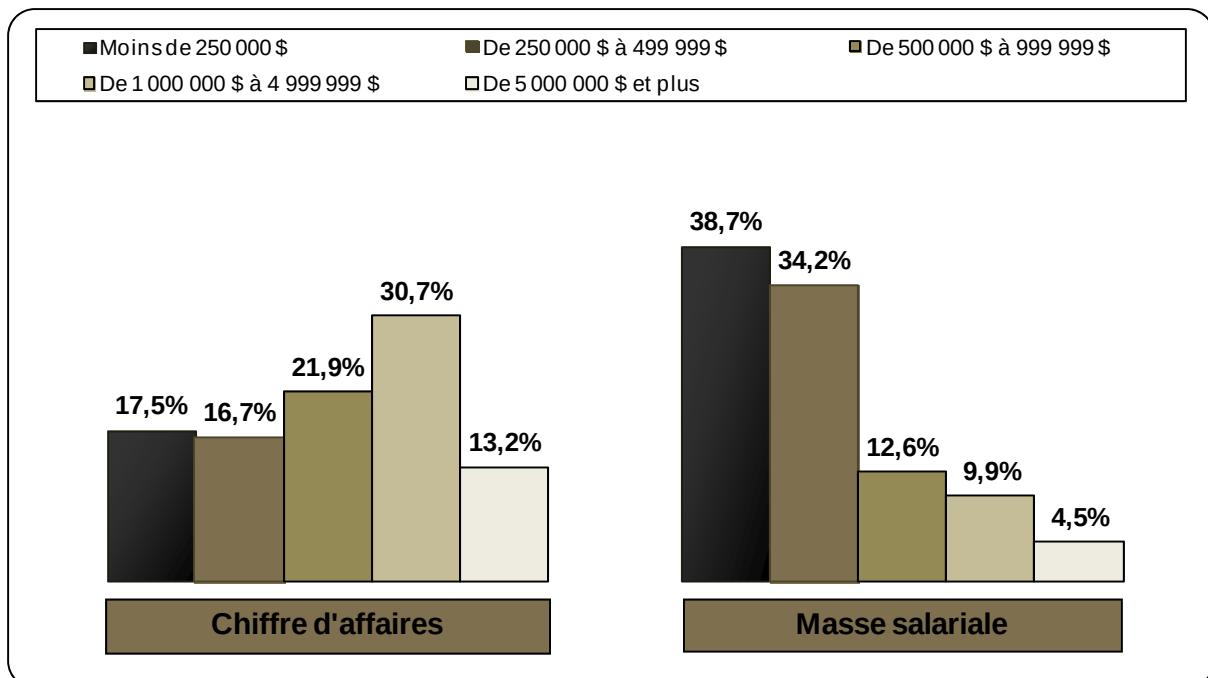
## Regroupement sectoriel des entreprises

C'est dans le secteur du commerce de gros et de détail que l'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises, soit 22,6 %, suivi du secteur des services d'enseignement, des soins de santé, d'assistance sociale et des administrations publiques avec 18,8 % des entreprises. Ces secteurs engagent respectivement 14,7 % et 32,4 % de l'ensemble des employés.



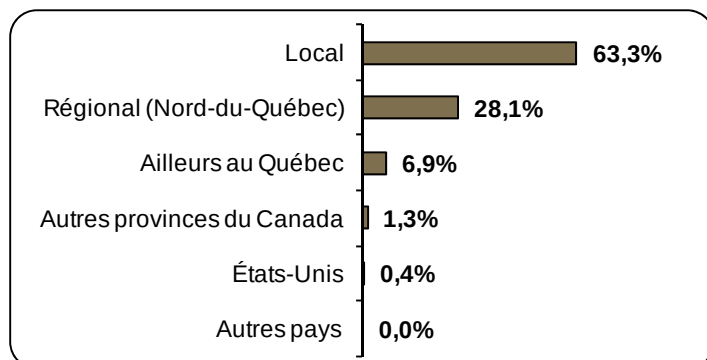
## Chiffre d'affaires et masse salariale des entreprises

Le chiffre d'affaires des entreprises varie entre 1 000 000 \$ et 4 999 999 \$ pour près du tiers des entreprises (30,7 %), alors que la masse salariale, en 2010, se situait à moins de 250 000 \$ (38,7 %) ou entre 250 000 \$ et 499 999 \$ (34,2 %) pour une plus grande part des entreprises de la région.



## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES

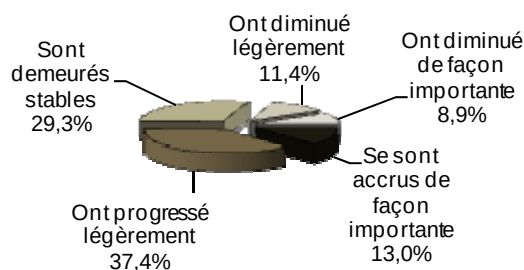
### Répartition des ventes ou des services de l'entreprise



Le graphique ci-contre indique la façon dont sont répartis les ventes ou les services des entreprises en 2010. On y voit que le marché local occupe la plus grande proportion (63,3 %), suivi de loin par le marché régional (28,1 %).

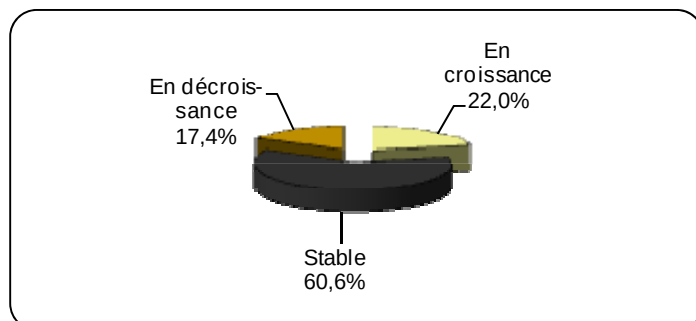
Au cours des trois dernières années, les ventes ou services d'une part importante des entreprises interrogées ont progressé légèrement (37,4 %) ou sont demeurés stables (29,3 %).

#### Au cours des trois dernières années, vos ventes ou services offerts ... :



## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

### Évolution du nombre d'emplois dans l'entreprise



Au cours des douze derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés d'une majorité d'entreprises est demeuré stable (60,6 %). Il s'avère en croissance dans 22,0 % des cas et en décroissance pour 17,4 % des entreprises.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

**Tableau 1 : Nombre de postes concernés par l'embauche et les mises à pied réalisées, les difficultés de recrutement, les postes vacants, les intentions d'embauche et de mises à pied ainsi que les besoins de formation du personnel selon les grands groupes professionnels**

Le tableau 1 qui suit indique le nombre de postes et d'entreprises concernées par l'embauche et les mises à pied réalisées au cours des douze derniers mois, les postes vacants au moment de l'entrevue, les intentions d'embauche et les mises à pied mentionnées pour les douze mois suivant l'entrevue et les besoins de formation du personnel, de même que le nombre d'entreprises ayant mentionné avoir des difficultés de recrutement selon les grands groupes professionnels. Le tableau 2 (page 6 et 7) présente ces mêmes concepts selon les principales professions concernées.

| Ville de Chibougamau                                                                                                   |                                                  |                                                   |                                                 |                                                               |                                                                    |                                                          |                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                        | Nombre<br>d'embauches<br>des 12 derniers<br>mois | Nombre de mises<br>à pied des 12<br>derniers mois | Nombre de<br>postes vacants<br>durant l'enquête | Nombre<br>d'intentions<br>d'embauche des<br>12 prochains mois | Nombre<br>d'intentions de<br>mises à pied des<br>12 prochains mois | Nombre de<br>postes ayant<br>des besoins<br>de formation | Postes avec<br>difficultés de<br>recrutement des<br>12 derniers mois |
| Nombre et pourcentage d'entreprises concernées                                                                         | (N=103) - 77,4 %                                 | (N=42) - 41,2 %                                   | (N=53) - 39,8 %                                 | (N=72) - 67,3 %                                               | (N=11) - 8,5 %                                                     | (N=85) - 68,5 %                                          | (N=42) - 41,2 %                                                      |
| Grands groupes professionnels                                                                                          | Nombre de postes                                 | Nombre de postes                                  | Nombre de postes                                | Nombre de postes                                              | Nombre de postes                                                   | Nombre de postes                                         | Nombre d'entreprises                                                 |
| Cadres supérieurs                                                                                                      | 0                                                | 1                                                 | 1                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 19                                                       | 0                                                                    |
| Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion                                                                    | 11                                               | 4                                                 | 2                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 11                                                       | 2                                                                    |
| Personnel professionnel en gestion des affaires et finances                                                            | 1                                                | 0                                                 | 4                                               | 1                                                             | 0                                                                  | 17                                                       | 0                                                                    |
| Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau                                                         | 4                                                | 1                                                 | 3                                               | 3                                                             | 1                                                                  | 30                                                       | 0                                                                    |
| Personnel de bureau                                                                                                    | 79                                               | 9                                                 | 1                                               | 8                                                             | 0                                                                  | 65                                                       | 7                                                                    |
| Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées                                                          | 0                                                | 1                                                 | 1                                               | 12                                                            | 0                                                                  | 9                                                        | 0                                                                    |
| Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées                                                        | 17                                               | 7                                                 | 6                                               | 8                                                             | 1                                                                  | 34                                                       | 1                                                                    |
| Personnel professionnel des soins de santé                                                                             | 23                                               | 0                                                 | 1                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé                                                     | 13                                               | 0                                                 | 4                                               | 7                                                             | 0                                                                  | 4                                                        | 1                                                                    |
| Personnel de soutien des services de santé                                                                             | 15                                               | 0                                                 | 1                                               | 1                                                             | 0                                                                  | 1                                                        | 0                                                                    |
| Personnel professionnel des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion                       | 32                                               | 0                                                 | 7                                               | 9                                                             | 0                                                                  | 32                                                       | 4                                                                    |
| Personnel paraprofessionnel du droit, services sociaux, enseignement et religion                                       | 11                                               | 0                                                 | 2                                               | 5                                                             | 1                                                                  | 85                                                       | 2                                                                    |
| Personnel professionnel des arts et de la culture                                                                      | 1                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel technique et personnel spécialisé des arts, culture, sports et loisirs                                       | 4                                                | 0                                                 | 0                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 7                                                        | 1                                                                    |
| Personnel spécialisé de la vente et des services                                                                       | 38                                               | 0                                                 | 11                                              | 19                                                            | 0                                                                  | 41                                                       | 8                                                                    |
| Personnel intermédiaire de la vente et des services                                                                    | 83                                               | 10                                                | 16                                              | 38                                                            | 0                                                                  | 112                                                      | 11                                                                   |
| Personnel élémentaire de la vente et des services                                                                      | 48                                               | 15                                                | 29                                              | 48                                                            | 2                                                                  | 20                                                       | 9                                                                    |
| Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie            | 73                                               | 59                                                | 26                                              | 46                                                            | 40                                                                 | 87                                                       | 7                                                                    |
| Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation                                  | 135                                              | 75                                                | 16                                              | 53                                                            | 32                                                                 | 100                                                      | 5                                                                    |
| Personnel de soutien des métiers, manoeuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé         | 26                                               | 50                                                | 0                                               | 12                                                            | 33                                                                 | 30                                                       | 0                                                                    |
| Personnel spécialisé du secteur primaire                                                                               | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel intermédiaire du secteur primaire                                                                            | 53                                               | 0                                                 | 25                                              | 20                                                            | 0                                                                  | 31                                                       | 1                                                                    |
| Personnel élémentaire du secteur primaire                                                                              | 11                                               | 10                                                | 1                                               | 0                                                             | 10                                                                 | 0                                                        | 1                                                                    |
| Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et services d'utilité publique | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage                                                    | 5                                                | 26                                                | 0                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 4                                                        | 2                                                                    |
| Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique                        | 0                                                | 1                                                 | 2                                               | 4                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                           | <b>683</b>                                       | <b>269</b>                                        | <b>159</b>                                      | <b>300</b>                                                    | <b>120</b>                                                         | <b>739</b>                                               | <b>62</b>                                                            |

Note : Voir à la page 1 « Quelques notions pour le lecteur » afin d'obtenir la définition des concepts.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

Tableau 2 : Principales professions concernées par l'embauche et les mises à pied réalisées, les difficultés de recrutement et les postes vacants

### EMBAUCHE RÉALISÉE (N = 683)

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)            | 13,9 % |
| ▪ Commis au courrier et aux services postaux                 | 6,3 %  |
| ▪ Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines | 5,9 %  |
| ▪ Vendeurs et commis-vendeurs (commerce de détail)           | 4,4 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                         | 4,0 %  |
| ▪ Cuisiniers                                                 | 4,0 %  |
| ▪ Conducteurs de camion                                      | 3,8 %  |
| ▪ Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction  | 3,2 %  |
| ▪ Infirmiers autorisés                                       | 3,2 %  |
| ▪ Foreurs et dynamiteurs des mines/carrières/chantiers       | 2,9 %  |
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                    | 2,2 %  |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                     | 2,0 %  |

### DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (N = 62)

|                                                               |       |
|---------------------------------------------------------------|-------|
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                      | 6,5 % |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                          | 6,5 % |
| ▪ Cuisiniers                                                  | 6,5 % |
| ▪ Conducteurs de camion                                       | 4,8 % |
| ▪ Caissiers                                                   | 4,8 % |
| ▪ Vendeurs et commis-vendeurs (commerce de détail)            | 4,8 % |
| ▪ Représentants au service à la clientèle/services financiers | 4,8 % |
| ▪ Réceptionnistes et standardistes                            | 4,8 % |
| ▪ Mécanicien d'équipement lourd                               | 3,2 % |
| ▪ Boulangers-pâtisseries                                      | 3,2 % |
| ▪ Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire             | 3,2 % |

### MISES À PIED RÉALISÉES (N = 269)

|                                                                |        |
|----------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)              | 24,2 % |
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                      | 14,9 % |
| ▪ Manœuvres à l'entretien des travaux publics                  | 11,2 % |
| ▪ Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois | 9,3 %  |
| ▪ Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction    | 7,4 %  |
| ▪ Plombiers                                                    | 4,5 %  |
| ▪ Manœuvres en aménagement paysager et entretien des terrains  | 3,7 %  |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                       | 2,2 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                           | 1,9 %  |
| ▪ Technologues et techniciens en génie civil                   | 1,9 %  |
| ▪ Mécanicien d'équipement lourd                                | 1,5 %  |
| ▪ Vendeurs et commis-vendeurs (commerce de détail)             | 1,5 %  |

### POSTES VACANTS (N = 159)

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines | 12,6 % |
| ▪ Foreurs et dynamiteurs des mines/carrières/chantiers       | 12,6 % |
| ▪ Manutentionnaires                                          | 6,3 %  |
| ▪ Commis d'épicerie (commerce de détail)                     | 6,3 %  |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                     | 5,7 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                         | 5,7 %  |
| ▪ Cuisiniers                                                 | 5,7 %  |
| ▪ Caissiers                                                  | 3,8 %  |
| ▪ Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière     | 3,1 %  |
| ▪ Vendeurs et commis-vendeurs (commerce de détail)           | 3,1 %  |

Note : Voir à la page 1 « Quelques notions pour le lecteur » afin d'obtenir la définition des concepts.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

Tableau 2 : Principales professions concernées par les intentions d'embauche et de mises à pied ainsi que les besoins de formation

### INTENTIONS D'EMBAUCHE (N = 300)

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)            | 11,0 % |
| ▪ Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines | 6,7 %  |
| ▪ Foreurs et dynamiteurs des mines/carrières/chantiers       | 6,7 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                         | 5,7 %  |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                     | 5,3 %  |
| ▪ Vendeurs et commis-vendeurs (commerce de détail)           | 5,0 %  |
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                    | 4,7 %  |
| ▪ Caissiers                                                  | 4,7 %  |
| ▪ Cuisiniers                                                 | 4,3 %  |
| ▪ Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction  | 4,0 %  |
| ▪ Commis d'épicerie (commerce de détail)                     | 3,7 %  |
| ▪ Manutentionnaires                                          | 3,3 %  |
| ▪ Conducteurs de camion                                      | 2,7 %  |

### INTENTIONS DE MISES À PIED (N = 120)

|                                                               |        |
|---------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                     | 33,3 % |
| ▪ Manœuvres à l'entretien des travaux publics                 | 25,8 % |
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)             | 25,8 % |
| ▪ Manœuvres en aménagement paysager et entretien des terrains | 8,3 %  |
| ▪ Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction   | 1,7 %  |
| ▪ Conducteurs d'autobus/méto et autres transports en commun   | 0,8 %  |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                      | 0,8 %  |
| ▪ Préposés de stations-services                               | 0,8 %  |
| ▪ Conseillers en emploi                                       | 0,8 %  |
| ▪ Technologues et techniciens en génie civil                  | 0,8 %  |
| ▪ Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)            | 0,8 %  |

### BESOINS DE FORMATION (N = 739)

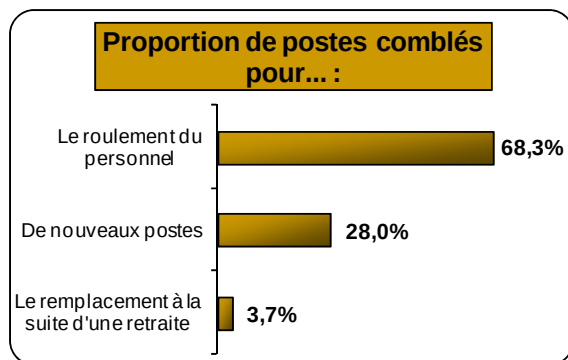
|                                                               |       |
|---------------------------------------------------------------|-------|
| ▪ Vendeurs et commis-vendeurs (commerce de détail)            | 9,1 % |
| ▪ Conducteurs de camion                                       | 8,1 % |
| ▪ Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance         | 5,5 % |
| ▪ Travailleurs des services communautaires et sociaux         | 4,3 % |
| ▪ Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines  | 4,1 % |
| ▪ Manœuvres à l'entretien des travaux publics                 | 4,1 % |
| ▪ Foreurs et dynamiteurs des mines/carrières/chantiers        | 4,1 % |
| ▪ Policiers (sauf cadres supérieurs)                          | 3,9 % |
| ▪ Représentants au service à la clientèle/services financiers | 3,9 % |
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)             | 3,0 % |
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                     | 2,7 % |
| ▪ Technologues et techniciens en génie civil                  | 2,7 % |
| ▪ Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire             | 2,6 % |
| ▪ Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)            | 2,4 % |
| ▪ Manutentionnaires                                           | 2,0 % |

Note : Voir à la page 1 « Quelques notions pour le lecteur » afin d'obtenir la définition des concepts.



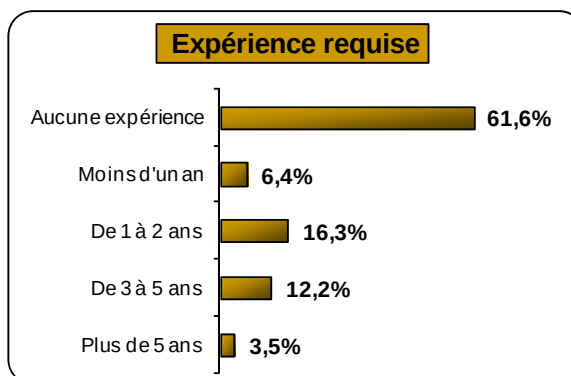
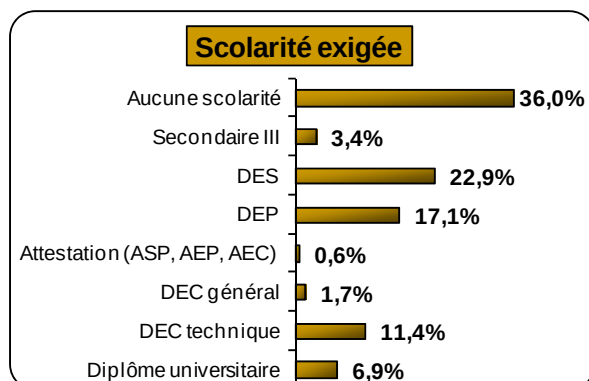
## VOLET MAIN-D'ŒUVRE - EMBAUCHE ANTÉRIEURE

### Raisons d'embauche



Parmi les entreprises ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois (77,4 %), le graphique ci-contre indique qu'on a engagé 68,3 % du personnel pour le roulement du personnel, 28,0 % pour combler de nouveaux postes et 3,7 % pour des remplacements à la suite d'une prise de retraite.

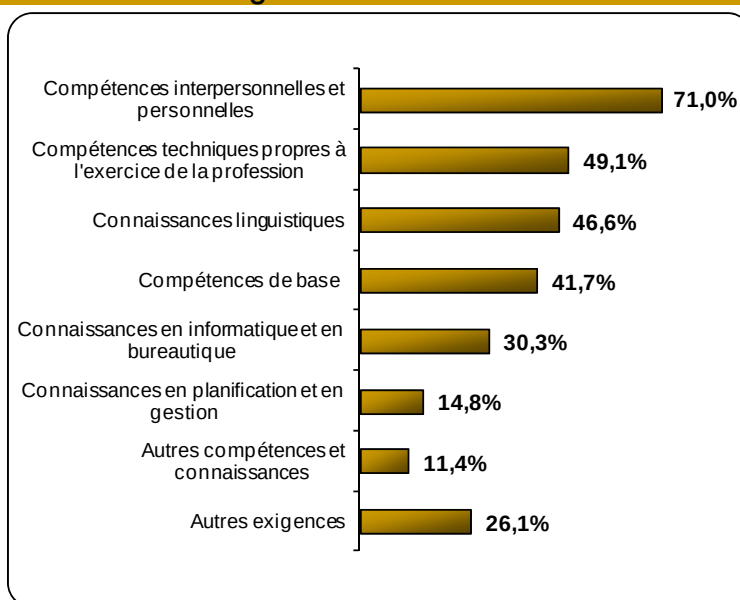
### Scolarité et expérience demandées



En ce qui a trait au niveau de scolarité minimale et de l'expérience requise pour les embauches qui ont été faites au cours des douze derniers mois, on note aux graphiques ci-dessus que de façon générale une plus grande proportion d'entreprises n'exige aucune scolarité (36,0 %) ou expérience (61,6 %).

### Compétences et connaissances exigées à l'embauche

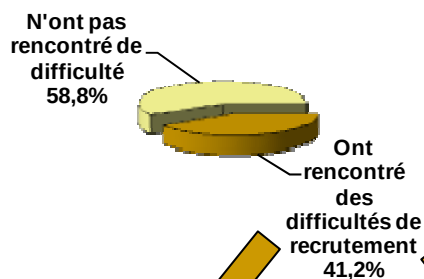
Toujours en lien avec les embauches effectuées au cours des douze derniers mois, le graphique ci-contre présente les principales compétences et connaissances exigées<sup>2</sup>. Il s'agit le plus souvent de compétences interpersonnelles et personnelles (71,0 %), de compétences techniques propres à l'exercice de la profession (49,1 %), de connaissances linguistiques (46,6 %) et/ou de compétences de base (41,7 %).



<sup>2</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'une compétence ou connaissance.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE - DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Au cours des 12 derniers mois,  
les entreprises ... :



Les entreprises répondantes affirment dans une proportion de 41,2 % qu'au cours de la dernière année, elles ont rencontré des difficultés de recrutement, c'est-à-dire que des postes sont restés vacants au sein de leur entreprise pendant plus de quatre mois.

### Causes<sup>3</sup> des difficultés de recrutement rencontrées :

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| • Manque de candidats qualifiés          | 42,6 % |
| • Manque de candidats compétents         | 39,3 % |
| • Manque de candidats expérimentés       | 34,4 % |
| • Lieu de travail (éloignement)          | 32,8 % |
| • Salaire                                | 31,1 % |
| • Lacunes dans les qualités personnelles | 24,6 % |
| • Durée du travail irrégulière           | 14,8 % |
| • Horaire de travail                     | 11,5 % |
| • Milieu de travail                      | 9,8 %  |
| • Connaissances linguistiques            | 8,2 %  |
| • Autres                                 | 23,0 % |

### Conséquences<sup>3</sup> des difficultés de recrutement :

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| • Embaucher des candidats moins qualifiés | 68,3 % |
| • Former les employés en place            | 63,4 % |
| • Réorganisation du travail               | 53,7 % |
| • Prolonger les heures supplémentaires    | 51,2 % |
| • Perdre des contrats                     | 46,3 % |
| • Embaucher des immigrants                | 34,1 % |
| • Faire appel à la sous-traitance         | 24,4 % |
| • Autres                                  | 2,4 %  |

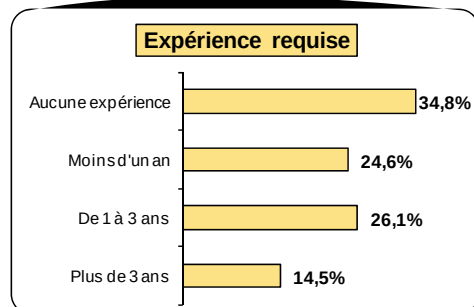
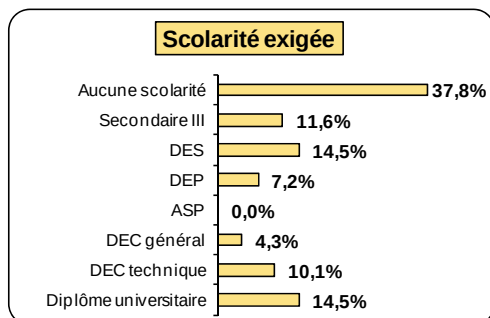
Les principales causes liées aux difficultés de recrutement des douze derniers mois sont le manque de candidats qualifiés (42,6 %), compétents (39,3 %) ou expérimentés (34,4 %), alors que les principales conséquences générées par ces difficultés impliquent l'embauche de candidats moins qualifiés (68,3 %) et la formation des employés en place (63,4 %).

<sup>3</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

# VOLET MAIN-D'ŒUVRE - POSTES VACANTS

## Scolarité et expérience demandées

Du côté des entreprises ayant affirmé avoir des postes vacants au moment de l'entrevue (39,8 %), on constate aux graphiques ci-dessous que de façon générale une plus grande proportion d'entreprises n'exige aucune scolarité (37,8 %) ou expérience (34,8 %).

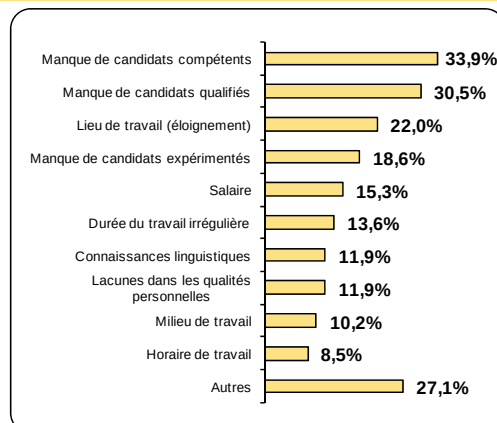


## Conditions salariales

En ce qui a trait aux conditions salariales offertes par les entreprises pour leurs postes vacants, le taux horaire minimum varie de 8,25 \$ à 30,00 \$, pour une moyenne de 15,10 \$.

## Difficultés de recrutement actuelles

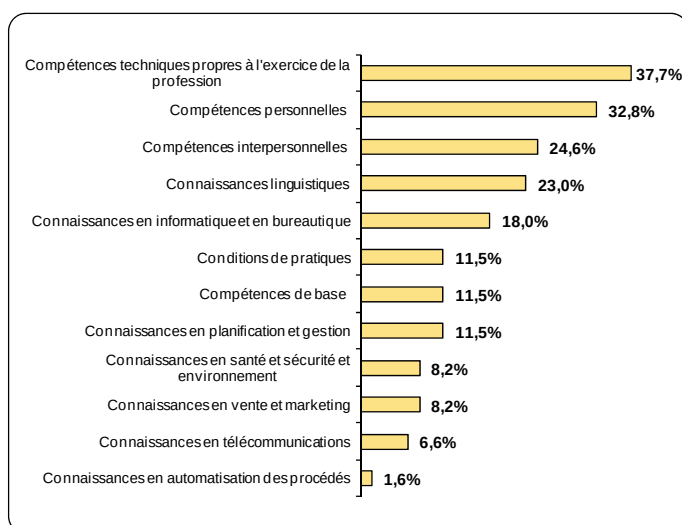
Par ailleurs, on constate au graphique ci-contre que les principales causes<sup>4</sup> des difficultés de recrutement pour les postes qui sont vacants au moment de l'entrevue sont le manque de candidats compétents (33,9 %) ou qualifiés (30,5 %).



## Compétences recherchées ayant trait aux causes de difficultés de recrutement

Les principales compétences recherchées<sup>4</sup> ayant trait aux causes de difficultés de recrutement sont les compétences techniques propres à l'exercice de la profession (37,7 %) et les compétences personnelles (32,8 %).

Enfin, ajoutons que 88,7 % des entreprises concernées accepteraient qu'Emploi-Québec rende disponibles leurs besoins en main-d'œuvre (postes vacants) auprès des chercheurs d'emploi.

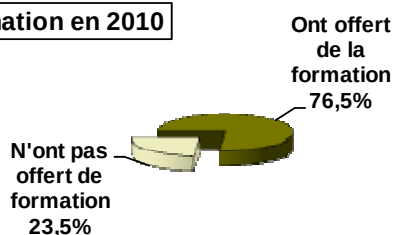


<sup>4</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

# VOLET FORMATION

## Formation offerte aux employés en 2010

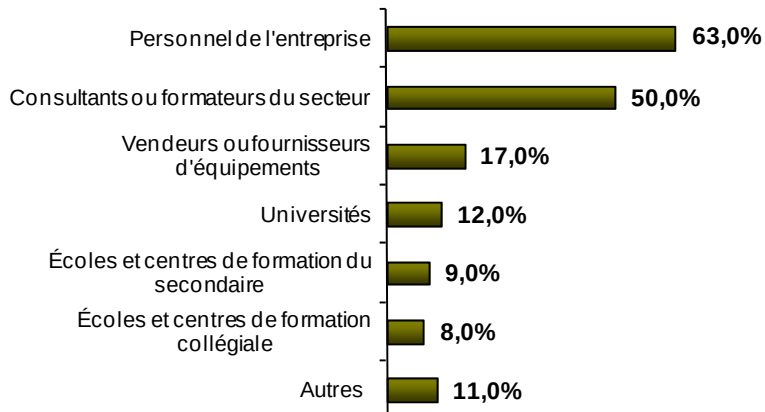
### Formation en 2010



D'autre part, en ce qui a trait à la formation, spécifions tout d'abord que 76,5 % des entreprises ont offert des activités de formation à leurs employés au cours de l'année 2010.

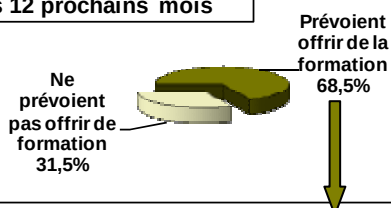
## Formateurs

Pour ces formations offertes en 2010, les formateurs<sup>5</sup> sont plus souvent du personnel de l'entreprise (63,0 %) et des consultants ou formateurs du secteur (50,0 %).



## Formation planifiée pour les 12 prochains mois

### Formation planifiée au cours des 12 prochains mois



Maintenant, en ce qui a trait à la formation prévue au cours des douze prochains mois, on note au graphique ci-contre que 68,5 % des entreprises prévoient que certains de leurs employés (incluant le personnel-cadre) participeront à des activités de formation.

### Nature des formations planifiées pour les douze prochains mois :

|                                                                |        |
|----------------------------------------------------------------|--------|
| • Compétences techniques propres à l'exercice de la profession | 80,9 % |
| • Connaissances en informatique et en bureautique              | 34,8 % |
| • Compétences interpersonnelles et personnelles                | 33,3 % |
| • Connaissances en planification et en gestion                 | 21,1 % |
| • Connaissances linguistiques                                  | 9,9 %  |
| • Compétences de base                                          | 1,4 %  |
| • Autres compétences et connaissances                          | 14,2 % |

Quant à la nature de ces formations planifiées pour les douze prochains mois, les principales compétences ou connaissances<sup>5</sup> à acquérir pour les employés sont, de loin, des compétences techniques propres à l'exercice des professions (80,9 %).

<sup>5</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET FORMATION

### Difficultés liées à la formation

Dans l'ensemble, 19,7 % des entreprises mentionnent éprouver des difficultés à réaliser des activités de formation.

Éprouvent  
des  
difficultés à  
réaliser des  
activités de  
formation  
19,7%

N'en  
éprouvent  
pas  
80,3%

#### Difficultés rencontrées pour les activités de formation<sup>6</sup> :

|                                                                                                 |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| • Remplacement des personnes à former sans ralentir la production ou le service                 | 66,7 % |
| • Manque de temps ou de personnel pour organiser les activités de formation                     | 63,0 % |
| • Coûts des activités de formation trop élevés                                                  | 40,7 % |
| • Cours non disponibles ou mal adaptés                                                          | 40,7 % |
| • Manque d'intérêt chez les employés                                                            | 29,6 % |
| • Méconnaissance des services et programmes offerts par les maisons d'enseignement de la région | 18,5 % |
| • Scolarité insuffisante des employés pour suivre les activités de formation                    | 11,1 % |
| • Difficulté à estimer ou évaluer les besoins de formation                                      | 7,4 %  |
| • Autres                                                                                        | 7,4 %  |

Les principales difficultés rencontrées sont surtout des difficultés liées au remplacement des personnes à former sans ralentir la production ou le service (66,7 %) et au manque de temps ou de personnel pour organiser les activités de formation (63,0 %).

## VOLET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Personne responsable de la gestion des ressources humaines

Par ailleurs, plus des deux tiers des entreprises (67,7 %) affirment avoir une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans leur établissement. En moyenne, 42 % de sa tâche est consacrée à cette responsabilité.

Ont une personne responsable de la  
gestion des ressources humaines dans  
l'entreprise

Non  
32,3%

Oui  
67,7%

<sup>6</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Difficultés en gestion des ressources humaines

On précise aussi que la principale difficulté rencontrée au sein de la gestion des ressources humaines s'avère le recrutement de personnel qualifié de la région du Nord-du-Québec (77,1 %). Viennent ensuite la disponibilité et la qualité de la relève au sein des établissements (41,3 %), le roulement du personnel (39,4 %) ainsi que le recrutement de personnel qualifié de l'extérieur de la région du Nord-du-Québec (38,5 %).

| Difficultés rencontrées dans la gestion des ressources humaines <sup>7</sup> :  | %    |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|
| Recrutement de personnel qualifié de la région du Nord-du-Québec                | 77,1 |
| Disponibilité et qualité de la relève au sein de l'établissement                | 41,3 |
| Roulement du personnel                                                          | 39,4 |
| Recrutement de personnel qualifié de l'extérieur de la région du Nord-du-Québec | 38,5 |
| Motivation du personnel                                                         | 31,2 |
| Gestion et supervision du personnel                                             | 25,7 |
| Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre                                       | 25,7 |
| Vieillesse du personnel                                                         | 23,9 |
| Conciliation travail-famille                                                    | 21,1 |
| Absentéisme                                                                     | 20,2 |
| Adaptation du personnel aux nouvelles technologies                              | 18,3 |
| Qualité du service offert                                                       | 16,5 |
| Respect des échéanciers                                                         | 13,8 |
| Adaptation des finissants provenant des institutions scolaires                  | 13,8 |
| Compétences de base du personnel                                                | 10,1 |
| Accidents de travail                                                            | 8,3  |
| Autres problèmes                                                                | 1,8  |

### Moyens utilisés pour l'embauche

Le tableau ci-dessous montre les moyens utilisés habituellement par les entreprises pour recruter leur main-d'œuvre. On y voit que les moyens jugés les plus efficaces par une majorité d'entreprises sont le placement en ligne via [emploi.quebec.gouv.qc.ca](http://emploi.quebec.gouv.qc.ca) (48,5 %), une annonce dans les médias (32,6 %), une publication interne ou une recommandation auprès du réseau de contacts (31,8 %) et la banque de curriculum vitae de l'établissement (25,8 %).

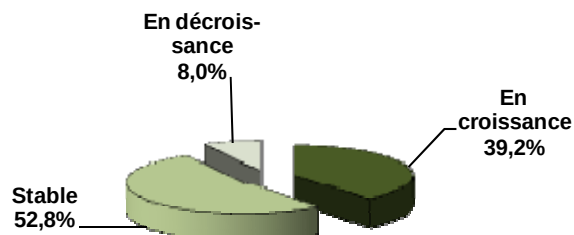
| Moyens utilisés pour l'embauche <sup>7</sup> :                                                | %    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Placement en ligne via <a href="http://emploi.quebec.gouv.qc.ca">emploi.quebec.gouv.qc.ca</a> | 48,5 |
| Annonce dans les médias                                                                       | 32,6 |
| Publication interne ou recommandation auprès de son réseau de contacts                        | 31,8 |
| Banque de curriculum vitae de l'établissement                                                 | 25,8 |
| Publication ciblée (publisac, affiches, etc.)                                                 | 18,2 |
| Sites Internet liés à l'emploi                                                                | 12,1 |
| Institut de formation                                                                         | 8,3  |
| Événements promotionnels (portes ouvertes, salon de l'emploi, etc.)                           | 7,6  |
| Autres                                                                                        | 30,3 |

<sup>7</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET INVESTISSEMENT À COURT OU MOYEN TERME

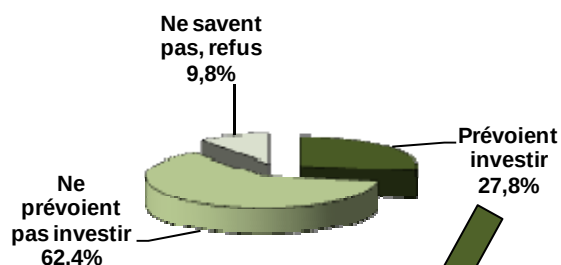
### Prévision de l'évolution du nombre d'employés

Une majorité d'entreprises (52,8 %) croit que le nombre d'employés sera stable pour les deux prochaines années et 39,2 % d'entre elles croient qu'il sera en croissance.



### Prévision d'investissement

Toujours pour les deux prochaines années, 27,8 % des entreprises prévoient effectuer un investissement dans leur entreprise. Ces investissements toucheront principalement la machinerie ou l'équipement (48,5 %).



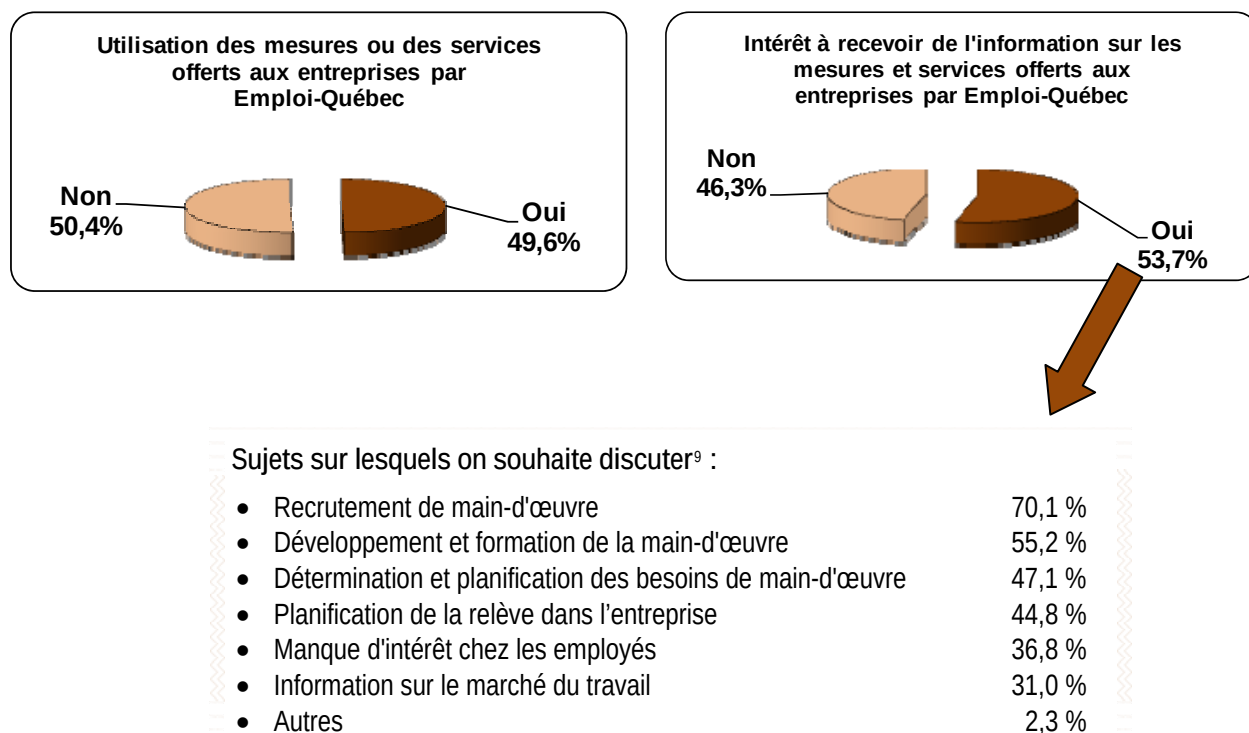
#### Précisions sur les investissements prévus<sup>8</sup> :

|                                                                                                                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| • Machinerie ou équipement                                                                                                                                                 | 48,5 % |
| • Acquisition ou développement de technologies liées à la gestion, à la bureautique, aux communications, à la conception et au développement de produits et services, etc. | 39,4 % |
| • Diversification de la gamme des produits et services                                                                                                                     | 21,2 % |
| • Développement de marché, de nouveaux territoires de vente ou de distribution                                                                                             | 21,2 % |
| • Recherche et développement                                                                                                                                               | 12,1 % |
| • Relocalisation                                                                                                                                                           | 6,1 %  |
| • Accorder des contrats en sous-traitance                                                                                                                                  | 3,0 %  |
| • Réalisation de contrats de sous-traitance pour le compte d'une ou plusieurs entreprises                                                                                  | 3,0 %  |

<sup>8</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un type d'investissement.

## VOLET MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Enfin, ce dernier volet nous apprend que 49,6 % des entreprises ont utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec et que 53,7 % sont intéressées à recevoir de l'information sur ces mesures et services. Les principaux sujets sur lesquels on souhaite discuter sont le recrutement de main-d'œuvre (70,1 %), ainsi que le développement et la formation de la main-d'œuvre (55,2 %).



<sup>9</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un sujet.